

La France (3) a peur !

Liminaire FO • 20 novembre 2024

La France a peur : c'est ainsi qu'un présentateur de JT d'une chaîne publique titrait le lancement d'une actualité qui était annonciatrice d'un grand changement politique : l'abolition de la peine de mort.

Aujourd'hui, certes, il ne s'agit pas de la même chose. Et pourtant...

Nous sommes un établissement, travaillant pour une chaîne, que nous représentons depuis plus de 50 ans : la 3, devenue FR3, puis France 3...et que le gouvernement puis notre direction a décidé de faire disparaître au plan régional. Sans dialogue ni concertation !

Les arguments ont déjà été développés : il y a la perte de notre identité, mais au-delà, il y a la manière. Alors que cette disparition ne passe pas auprès des téléspectateurs ni des salariés, il n'y a pas d'écoute, de compréhension, de recherche d'apaisement pour que ce sujet ne se transforme pas en « guérilla ».

Il nous avait semblé que ce niveau de dialogue social devait cesser, suite au constat effectué lors de l'été 2023 : il n'en n'a rien été !

Le 5 novembre dernier, le « R » de France 3, symbolisant les régions a véritablement disparu.

La manière toujours : alors que ce sujet n'est pas neutre en termes d'impact, c'est sans la moindre concertation que le projet Interpam a été mis en œuvre, impliquant une baisse d'activité pour les personnels vidéo.

Les mêmes salariés impactés aussi par ces déclarations à peine cachées : un objectif visant à limiter à 1 leur nombre en régie. Avec, de manière sous entendue, la montée en puissance d'une automatisation qui rendrait impossible la fabrication des JT tels que nous les fabriquons aujourd'hui (avec des invités, des directs extérieurs, des éditions spéciales...)?

Est-ce de cette façon qu'il s'agit d'aborder ces sujets, alors que nous ne connaissons pas encore précisément l'impact exact de nos dotations budgétaires pour 2025 ?

Pour FO, c'est non !

Le Réseau ne doit pas être sacrifié sur l'autel des problématiques politiques touchant l'avenir de l'audiovisuel public.

La manière encore : n'avons-nous pas autre chose à faire que de tenir des contentieux destinés à mettre fin à des usages concernant le fonctionnement de notre CSE, dont tout le monde se satisfait pourtant, élus comme direction ?

Alors que le moment est difficile, il est urgent de réussir à retrouver du bon sens, celui qui savait exister à une époque pas si lointaine !